



REPUBLIQUE D'HAÏTI

UNIVERSITÉ D'ÉTAT D'HAÏTI
Ecole de Droit et des Sciences Economiques des Gonaïves

Gonaïves, le 14 janvier 2022

Note d'information à l'intention de la communauté de l'Ecole de Droit et des Sciences Economiques des Gonaïves (EDSEG)

Objet : Publication des résultats des examens réalisés pour compléter l'année académique 2019-2020

La Commission de restructuration de l'Ecole de Droit et des Sciences Economiques des Gonaïves (EDSEG) porte à la connaissance du public en général, de la communauté de l'EDSEG en particulier, que les résultats des évaluations permettant de compléter l'année académique 2019-2020 pour les étudiants non-résidents sont disponibles. Les intéressés peuvent obtenir leurs notes aux centres d'enseignement (ou Annexes) dont ils relèvent, à partir du lundi 17 janvier 2022.

Les examens de reprise auront lieu les 12-13 et 19-20 février 2022. Les étudiants admis à y participer partiellement ou totalement sont les suivants :

- Ceux qui n'ont pas obtenu la note de passage pour aller en année supérieure ;
- Ceux qui ont obtenu la note de passage, mais qui n'ont pas pu subir certaines matières ;
- Ceux qui ont raté totalement les dernières épreuves d'octobre et de novembre 2021 mais qui souhaitent compléter l'année académique 2019-2020.

Exceptionnellement, compte tenu des conditions dans lesquelles se sont tenues les épreuves d'octobre-novembre 2021, la notion de note éliminatoire ne sera pas prise en compte.

Les modalités d'inscription à ces examens de reprise ainsi que les lieux de leur déroulement seront indiquées ultérieurement.


Dufrene Guillaume
Coordonnateur de la Commission